

“ dant, l'un de vous veut tenter l'entreprise, voilà une échelle. ” Un instant de silence suit la parole du chef, et du groupe des soldats, une voix se fait entendre, c'est celle d'un Breton : “ J'irai, moi. ” Et faisant un grand signe de croix en disant à haute voix : “ Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, ” il prend l'échelle. “ Adieu, mes amis, ” ajoute-t-il à ses camarades en y montant. O merveille ! l'intrépide soldat parvient à sauver les cinq personnes. A son dernier sauvetage, il tombe épuisé de force dans les bras des spectateurs, émus et ravis de ce courage, que la religion venait d'élever à la hauteur de l'héroïsme et du sublime. ”

---

### **Les petites sœurs des pauvres à Alençon, (France)**

---

Il y a quelque temps, une charitable chrétienne, Mme Jahan, demandait à la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres une colonie de religieuses pour fonder un hospice de vieillards dans la ville d'Alençon. L'hospice fut créé ; le quartier de Montsort possède actuellement une maison hospitalière où vingt-sept vieillards sont abrités et nourris. La règle de l'Institut des Petites-Sœurs implique, comme on le sait, les quêtes sur la voie publique et dans les marchés. Les excellentes religieuses se virent donc obligées de solliciter pour leur établissement l'autorisation officielle, afin de pouvoir exercer en toute sûreté leur pieux ministère. Mais cette autorisation ne peut s'octroyer que sur l'avis conforme des communes intéressées. Le Conseil municipal a donc été consulté. L'approbation ne semblait point douteuse ; un de nos excellents amis d'Alençon, M. Florentin Lorient, avocat nous apprend pourtant qu'elle a été refusée ; la majorité de la municipalité alençonnaise n'a pas craint de se prononcer contre les Petites Sœurs. Un conseiller s'est même livré, à cette occasion, aux gouailleries les plus ignobles.

Cependant, les Petites-Sœurs ne réclamaient qu'un privilège, celui de mendier sur la voie publique le pain des pauvres. A Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Caen, dans toutes nos grandes villes, l'exercice de cette prérogative ne paraît point blesser la plus farouche démocratie. Partout, les dignes religieuses sont accueillies avec les marques du plus profond respect. “ La Commune elle-même, comme le dit très bien M. F. Lorient, laissait passer et circuler dans la capitale, au milieu de la Terreur ces vierges chrétiennes. ” Seuls, quelques hommes fanatiques d'Alençon s'offusquent d'une telle liberté et refusent aux Petites-Sœurs la permission de tendre la main pour nourrir de pauvres vieillards.

---